

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AFP de Villarodin Bourget la Norma
Vendredi 06 décembre 2019 à 20h30

La convocation à l'assemblée générale ordinaire a été transmise aux propriétaires par courrier, e-mail, et en main propre.

Membres Présents : 29 propriétaires, 45 procurations

Mr le maire Gilles Margueron,

Membres du conseil syndical présents :

MM Philippe Delhomme (représentants la commune de Villarodin Bourget), Didier Buisson, Danielle Buisson, Raymond Lazier, Guy Margueron, Pierre Margueron, Jean-Louis Bermond et Daniel Parmier.

Mme Pascale Buisson secrétaire de séance

Mme Maryline Duval présidente

Excusés : MM Buisson Alain, Bellissand Jacky, Georges Lozat, Pascal Luc, Gauthier Jacques.

Absents : MM Chardonnet Serge, Vincendet Pierre, Buisson Eric.

Propriétaires excusés : Gallet Louis, Reboul Sylvette, Chinal Aristide

La Présidente remercie l'ensemble des membres présents, souligne le travail fourni par Mme Christine Bermond, secrétaire de Mairie de Villarodin Bourget et rappelle l'étroite collaboration entre l'**AFP** et la collectivité.

Remercie les membres du conseil syndical pour leur implication.

Souligne également la bonne entente entre les propriétaires, les exploitants et l'**AFP**. C'est sans aucun doute, cette unité de travail qui nous unit tous, dans notre projet (bien) commun (pour rappel : Entretien des prè, réalisation de projet agricole, pâturage etc.) de protéger et préserver la nature qui nous entoure, de (re)donner toute confiance aux professionnels dans la réussite de leur projet.

Ordre du jour

1 Rapport moral

2 Rapport financier

3 Présentation de la répartition foncière

4 Programme des travaux pour l'année 2020

5 Élections des membres du bureau

6 Divers

Rappel des statuts :

L'assemblée générale est valablement constituée quand le nombre total de voix des membres présents et représentés est au moins égale à la moitié plus une voix du total des voix de ses membres, de ce fait les conditions ne sont remplies l'assemblée est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour dans l'heure.

Présentation de l'AFP :

- SURFACE AFP 2968 ha 11a 52 ca
- PARCELLES 6081
- COMPTES CADASTRAUX PROPRIÉTAIRES 766 1013

Rapport Moral

La Présidente nous présente le travail fait tout au long de l'année, l'ensemble des contrats rédigés avec le soutien de la Société Économie Alpestre (SEA) à ce jour, neuf conventions sont signées sur notre commune.

Contrat élaboré avec la Société Économie Alpestre (SEA) et l'AFP

- Sébastien Menjot : Contrat pluriannuelle de pâturage, douze hectares de surface, 7ha exploitable.
- Jean Louis Favre : Contrat Pluriannuelle de pâturage vingt-six hectares de surface quinze hectare exploitable et prêt à usage gratuit sur « le net »
- Nathalie Choiseau : Bail de cinquante et un hectare de surface et trente et un hectare exploitable
- *Projet d'installation sur Villarodin : Mme Aude Bonfond abandonne son projet en août 2019*
- *Christian Favre : Projet non validé (après l'avoir reçu, le conseil syndical a pris la décision de ne pas lui confier de zones sur la commune)*

Contrats élaborés par l'AFP :

- Raymond Lazier : Convention précaire
- Agathe Bermond : Contrat de pâturage pour chevaux
- Laura Bellissand : Contrat de pâturage pour chevaux
- Fanny Tamisier : Contrat pluriannuelle de pâturages 2018

Contrats en cours :

- Groupement de la Partie : Préparation d'un Avenant pour l'extension de leur surface
- Laurent Martinez : Construction d'un Contrat Pluriannuelle de Pâturage
- Thierry Berthelot : comme pour l'année précédente, le conseil syndical attend le document certifiant son installation.

Le conseil syndical a fait le bilan d'automne avec chaque exploitants (synthèse consultable en mairie) Mme la Présidente présente le travail réalisé pour l'écriture des contrats ainsi que l'élaboration des loyers qui se prévoit suivant des critères précis.

Le rapport a été voté et accepté à l'unanimité.

Rapport Financier

Le rapport à la date du 30 novembre 19 est présenté à l'assemblée et accepté à l'unanimité.

RESULTAT COMPTES - AFP 2019
au 30/11/2019

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60623 : alimentation	125,72 €	002 : excédent 2018	5 048,51 €
6061 : électricité (chalets)	197,45 €		
6064 : fournitures administratives	345,17 €	70388 : redevances (loc. alpages/ paturage)	3 186,78 €
613 : loc mobilières(chalets)	300,00 €	70878 : remb autres redevables (elect chalets)	163,01 €
6161 : assurances	404,90 €	7478 : autres organismes (subv commune)	300,00 €
622 : honoraire (SEA)	8 550,00 €	752 : revenu immeubles (loc. chalets)	450,00 €
6257 : réceptions	54,73 €	773 : Mandats annulés (ex. antérieur)	1 667,45 €
625 : Mission (FDSEA)	590,40 €		
62871 : revers à la cne			
6281 : concours divers (cotisations)	110,00 €		
TOTAL	10 678,37 €	TOTAL	10 815,75 €

Excédent au 30/11/2019 : 137,38 €

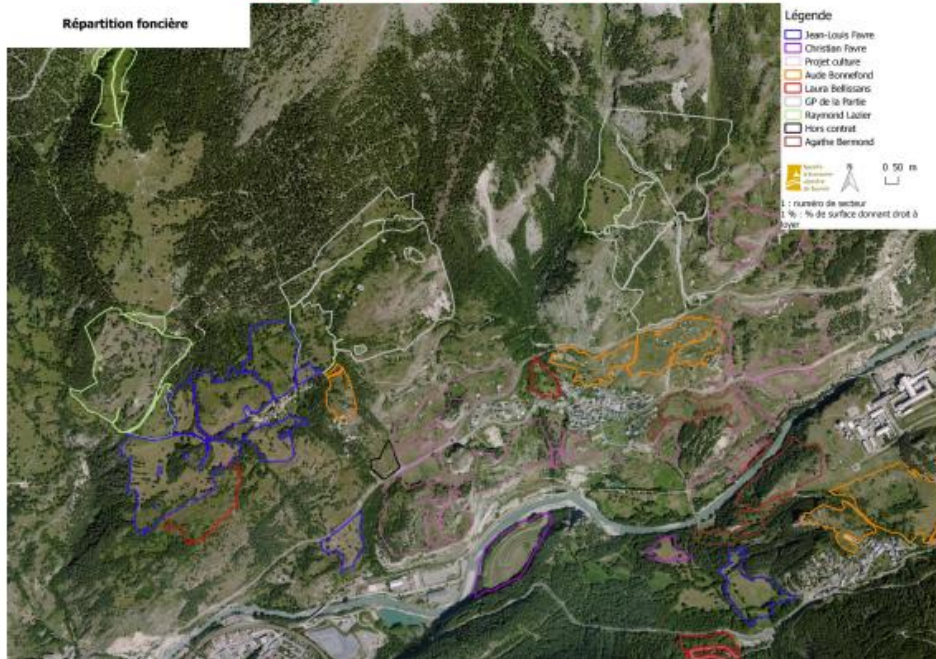
Reste à percevoir :

Subvention Département : 3652,40 € (demande de versement faite le 13/11/2019)

Subvention FEADER : 3652,74 € (Avis favorable le 24/09/2019 / en attente de réception de la décision)

Partie 1

Répartition foncière



Légende :

- | | | | | | |
|-------------------|--|-------------------------|--|------------------|--|
| Jean Louis Favre | | Agathe Bermond | | Christian Favre* | |
| Raymond Lazier | | Sébastien Menjot | | | |
| Aude Bonnefond* | | Groupement de la Partie | | | |
| Nathalie Choiseau | | Laura Bellissand | | | |

Partie 1

Méthode de calcul des loyers

Soustraction des zones de bois, de rochers ... où aucune ressource n'est consommable.



% herbe

100 - 90 %

90 - 70 %

70 - 50 %

50 - 20 %

< 20 %



Méthode de calcul des loyers

Montant du loyer

Définis par l'AFP en fonction de l'arrêté préfectoral
Valable pour toutes les terres nues de l'AFP hors alpage

Catégorie	Description	Montant loyer (€/ha)	Arrêté préfectoral 2018	
			Maxi	Mini
3 ^{ème} catégorie – terres moyennes	- soit profondes mais de mauvaise constitution et en pente mécanisable - soit bien constituées mais peu profondes et en pente mécanisable - soit plates mais peu profondes et mal constituées	35 €/ha	69,99	35
4 ^{ème} catégorie – terres médiocres	A la fois peu profondes, mal constituées et en pente	20 €/ha	35	11,68
5 ^{ème} catégorie – terres mauvaises	Très superficielles, caillouteuses, rocheuses et en forte pente non mécanisable, ou marécageuses	12 €/ha	11,68	11,68



***Pour rappel : La répartition des zones est prévisionnelle, ces deux projets n'ont pas été validés**

Programme Travaux 2020 :

Travaux reportés de 2019 sur le secteur de La Repose (bas de la piste des Myrtilles) Travaux proposés dans le cadre de la remise en état de pistes.

- Amélioration pastorale des pistes de ski (secteur La Repose) en accord avec la **SOGENOR**, sur proposition de M. Menjot Sébastien. Les secteurs inaccessibles en tracteur et sous les bois. L'**AFP** a fait une demande de Rendez-vous auprès de la **SOGENOR** pour le début d'année.

Compensation environnementale et agricole TELT

En collaboration avec l'Agence **Biotope**, **SEA** et les exploitants

- Travaux de débroussaillage ex : La Touvière, Le Crozat, sous la croix, Ste Apollonie...
- Travaux de réouverture des milieux ex : sous St Bernard, sous le rocher de Châtalamia.
- Amélioration des accès.
- Zone des Affettoures (Étude d'une installation agricole) Pour l'année 2020 des solutions seront trouvées pour l'entretien de cette zone avec des exploitants déjà sur le territoire.

Vote des nouveaux membres du conseil syndical :

Suite à la démission de deux membres du conseil syndical (Chardonnet Serge, Gauthier Jacques) nous avons procédé au vote de nouveaux élus : Aucun propriétaire ne s'est manifesté dans l'assemblée. Suite au changement de compétence pour la communauté de communes de Haute Maurienne Vanoise, la gestion des terrains de la Norma revient à la commune de Villarodin Bourget. De ce fait il n'y aura pas de représentant de la Communauté de communes au sein du conseil syndical pour les prochaines années. M. Vincendet Pierre en était son représentant.
Mme la Présidente rappelle qu'il n'y a pas de vice-président.

Questions diverses :

Pas de questions reçues en amont de l'Assemblée Générale

Communication au sein de l'AFP :

Les prochains Comptes rendus de réunion seront accessibles et lisibles sur le site internet de la Mairie de Villarodin Bourget (fin décembre 2019) dans une page dédiée. A ce jour les comptes rendus sont disponibles en mairie.

L'**AFP** a dédié des parcelles pour les équidés au rivaal dessus, effectivement la propriétaire des chevaux n'a pas protégé les arbres et quelques cerisiers sauvages sont touchés. Certains propriétaires proposent de fixer des dates de pâtures pour cette zone pour favoriser la floraison. Le conseil syndical fera le nécessaire pour répondre à cette remarque.

Pour la zone de Villarodin les « Affettoures » des porteurs de projets se sont manifestés. Le conseil syndical attend de leur part un dossier complet.

En attendant, comme le demande M. Bellissand Robert, le conseil syndical trouvera une solution pour que l'entretien de cette zone soit réalisé.

Puis, de nombreux exploitants de communes voisines font appel à l'**AFP** pour trouver des secteurs de pâtures pour leur troupeau.

Fin de séance à 22H00